

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 10
Nombre de Membres votants : 12

Date de la convocation : 04 septembre 2024
Convocation affichée le : 04 septembre 2024
Procès-verbal affiché le : 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATTAIS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents excusés : Claude PAPADOPOULOS donne pouvoir à Nadine CORBEL — Céline ROUVRAIS donne pouvoir à Véronique PICHERIT

Absent : Franck SAMSON — Bruno DE VILLELE

Nadine CORBEL a été désignée secrétaire de séance.

**Délibération
2024/39**

Remboursement des frais avancés pour l'achat de timbres

Monsieur le Maire informe que Madame DUTERTRE Laëtizia, secrétaire de Mairie, a procédé à l'avance de frais d'un montant de 46.44 euros pour l'achat de 3 carnets de timbres, suite à un problème avec la carte La Poste Pro et l'impossibilité de mettre le paiement en différé et afin d'envoyer du courrier urgent.

Après en avoir délibéré et procédé au vote par :

12 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

- D'autorisé Monsieur le Maire à procéder au remboursement des frais avancés.

SIGNATURES

Le Maire,

Loïc COMMEUREUC



Secrétaire de séance,

Nadine CORBEL